

Le 25 octobre 2018

## **À TOUS LES MEMBRES\* DE LA FONDATION DÉFI**

Conformément aux règlements de la Fondation Défi, prenez avis que l'Assemblée générale extraordinaire des membres aura lieu le mercredi 7 novembre 2018 à 16 h 45, à la salle 7 du centre administratif du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord, 835, boulevard Jolliet à Baie-Comeau\*\*.

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
3. Adoption du projet d'ordre du jour
4. Approbation de la dissolution de la Fondation Défi et approbation de son intégration à la Fondation de santé et de services sociaux de Manicouagan
5. Levée de l'assemblée

Veillez confirmer votre présence au 418 589-3701, poste 302834 ou à l'adresse courriel suivante : [fondationCPRCN@ssss.gouv.qc.ca](mailto:fondationCPRCN@ssss.gouv.qc.ca)

Secrétaire  
Anne Tremblay

\* Article 5 – Règlement Fondation Défi : Sont membres les requérants des lettres patentes accordées le 25 septembre 1995 et toutes autres personnes, à la suite d'un don personnel minimum de 20 \$ ou d'une contribution significative en bien et services. Chaque membre doit remplir un formulaire d'adhésion à cette fin.

\*\* Sur demande, une station de visioconférence pourra être ajoutée pour permettre aux membres de participer à l'assemblée générale extraordinaire.